

30.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>En ce qui concerne un mémoire de maîtrise portant sur la didactique de l'histoire, dont le principe a été accepté par le Conseil de Département du 18/11/2004, les prérequis et les modalités en seront définis par la Commission de gestion des programmes d'histoire au cours de l'année académique 2008-2009. On rappelle que le cours HIST 2990 " Approches heuristiques et méthodologiques d'un sujet scientifique " permettra à l'étudiant d'approfondir, sous la direction de son promoteur, ses méthodes et techniques de recherche en relation avec son sujet de mémoire</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : " spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; " méthodique, dont les fondements sont assurés par la formation de base ; " intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (http://www.uclouvain.be/61093.html)</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le promoteur donnera une évaluation circonstanciée, susceptible d'orienter la progression du travail de l'étudiant.</p> <p>Modes d'évaluation : Les modes d'évaluation du mémoire de maîtrise s'appuieront sur une grille élaborée suivant les règles de la docimologie.</p> <p>L'appréciation, énoncée par le promoteur, le premier lecteur et un second lecteur (désigné par le jury de la maîtrise au moment du dépôt du mémoire), portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'aptitude à cerner correctement l'objet de la recherche et à poser une problématique, particulièrement la qualité de l'introduction du travail • le caractère adéquat de l'heuristique : on privilégiera la pertinence et la cohérence du choix des sources plutôt que l'exhaustivité • l'application des règles de la critique aux sources et aux travaux utilisés • la qualité de l'interprétation des données, en ce compris le sens des nuances, et de la synthèse, notamment la qualité de la conclusion générale du travail • la correction et la clarté de l'expression écrite dans la communication des résultats de la recherche, en ce compris la précision de l'apparat critique et la présentation formelle des documents et des annexes. <p>Le mémoire fera l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant de présenter brièvement les axes principaux de sa recherche et aux promoteur et lecteurs de soumettre au récipiendaire leurs réactions et leurs questions. La soutenance orale, d'une durée de vingt minutes (exposé et questions), sera prise en compte dans l'évaluation finale.</p>
Contenu	<p>Le mémoire a un objectif fondamental : amener l'étudiant à faire la preuve qu'il a assimilé les principes de la méthode propre à l'historien, par leur application à un sujet délimité en accord avec le promoteur, de façon à tenir compte du délai dans lequel le mémoire doit être achevé. Il s'agira pour l'étudiant de parcourir les étapes d'une recherche scientifique en histoire, c'est-à-dire la problématique, l'heuristique, la critique, l'interprétation et la communication des résultats de la recherche. Le travail consistera en une contribution originale à la connaissance scientifique.</p>

Autres infos	<p>Le promoteur du mémoire est librement choisi par l'étudiant parmi les membres du personnel académique ou scientifique définitif du département d'histoire. Le promoteur ou l'étudiant, en concertation avec son promoteur, peut suggérer un copromoteur, titulaire d'un doctorat, à l'intérieur ou hors du département d'histoire. Le corps du mémoire, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 80 et 150 pages (comportant 2000 caractères par page), sauf justification. . A la fin de la première année de maîtrise, un rapport (chapitre heuristique et méthodologique du mémoire) sera remis au promoteur, au plus tard à la date d'ouverture de la session de juin ou de septembre. Lors du dépôt du mémoire (en quatre exemplaires), celui-ci sera accompagné d'un résumé, en 20 lignes maximum (tirage papier et support électronique), qui fera état de la problématique, des sources utilisées et des principaux résultats obtenus.</p>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	30	LHIST2990 ET LHIST2450	